

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 4 (1901)
Heft: 208

Artikel: Ça et là
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-285674>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

mande de compensation qu'il ne m'appartenait pas, je crois, de repousser.

— Qu'il ne nous appartenait pas...

— Non ! quels que soient, comme vous me l'avez dit encore, mes sentiments à votre égard, autant qu'il est en mon pouvoir, j'apprends à votre fils.

— A notre...

— A notre fils à vous aimer, et je ne veux pas qu'il me reproche un jour de vous avoir éloigné de lui... plus qu'il n'était nécessaire.

— La mesure de cette nécessité m'échappe...

— Ce n'est pas moi qui juge, c'est...

M. Brémont étendit la main, et sans aigreur, le front seulement barré d'un pli :

— Vous avez raison ! dit-il. La loi !

Leurs regards se rencontrèrent ; mais ils détournerent la tête, gênés, déconcertés par la tournure agressive que prenait leur entrevue.

Madeleine alla du bout de son pied fermer une bouche de chaleur, puis arrangea les coussins d'un fauteuil ; Jacques examinait un portrait d'André posé sur un écoinçon.

Très doux, il s'enquiert :

Il dort, n'est-ce pas !

Immédiatement ils comprirent que la conversation devait rester sur ce terrain ; ils se rapprochèrent.

— Oh oui ! répondit-elle. Le pauvre mignon était si fatigué ! Quand je ne suis pas là, il ne veut pas se reposer dans la journée, et comme j'ai été en course tout ce tantôt !...

Elle sourit, étendait le doigt vers le bagage que Jacques avait placé près de lui.

— Mon Noël à moi est par là, dans mon cabinet ! reprit-elle. Et vous, qu'est-ce que vous lui avez acheté ? Qu'est-ce qu'il y a dans tout cet emballage ?

Le visage de Jacques s'était aussi rassérénié :

— Mais si vous le voulez bien, dit-il, nous allons passer tout en revue.

Il tira de sa poche un canif, coupa les ficelles :

— Voilà d'abord une boîte, un campement de soldats, avec des tentes, des caissons, des faisceaux ! Il y a même une marmite, je crois, un feu qui flamboie... Ça c'est un polichinelle ! Il faut varier les plaisirs !...

— Costume en soie, c'est magnifique !

Il coupa encore, arracha des papiers :

Ca, un uniforme de zouave !

— De plus en plus beau ! Je vais être jalouse !

— De moi !... Un étranger !...

— Oh ! chez moi ! Seul ! à cette heure !

— Pardon.

Ils se considérèrent, très émus.

Elle s'affermi pour demander :

— Et ce colis... énorme ! Là ?

— Un cheval à bascule.

— Je m'en doutais ; moi qui en ai un aussi !

— A bascule ?

— Non ! à mécanique.

— Oh ! bien ! Le vôtre sera pour la guerre, le mien pour la parade.

— C'est cela !... Maintenant je vais vous montrer mes achats !

Elle disparut et revint quelques instants après, traînant d'une main un dada à manivelle, et de l'autre portant un grand panier d'où elle tira un ballon, une cuirasse, une ménagerie et un jeu de courses.

— La cuirasse et le poney, dit-elle, c'est de la commande. Le reste, je l'ai choisi...

Jacques s'extasiait :

— Une ménagerie ! Un jeu de courses ! Des trouvailles ! Oui, vraiment, des trouvailles ! Je n'y ai pas pensé, moi !

— Voyons ! il fallait bien me laisser quelque chose !

— N'avez-vous pas les caresses, Madeleine, toutes les caresses ?

Madeleine !

Elle se recula dans la pénombre pour dissimuler la rougeur qui montait à ses joues, mais elle évita de répondre à l'expression de ce regret.

— Il ne nous reste plus, fit-elle, qu'à opérer notre mise en scène... sans bruit !

Jacques acquiesça d'une inclination du col.

A pas de loup, ils transportèrent dans la chambre de l'enfant tous les jouets, qu'ils alignèrent sur le tapis.

Au troisième et dernier voyage, Jacques s'arrêta devant le lit.

— Puis-je l'embrasser ? implora-t-il.

— Prenez garde ! Ne le réveillez pas.

Ils parlaient en sourdine, et ce semblant de mystère édulcorait leur âme, détendant leurs nerfs, donnait à leur tête-à-tête un caractère de moins en moins contraint, de plus en plus affectueux.

Dévotieusement il effleura de sa bouche le front de son fils, tandis qu'à croupetons déjà, elle relevait avec précaution le tablier de la cheminée.

— Voyez, fit-il en la rejoignant, il n'a même pas bougé.

Il s'était baissé à son tour.

— Le cher mignon, ajouta-t-il en montrant sur la dalle les petites bottines...

— Figurez-vous qu'il les avait mises là bien avant mon retour... dès que la nuit est tombée. et il a demandé à Louise « les plus grands ! »

Ils nichèrent de chaque côté de l'âtre, Madeleine son cheval mécanique, lui son cheval à bascule, puis comme leurs mains se heurtaient sur la cuirasse, il retira la sienne vivement...

— A chacun les siens, fit-elle.

Elle avait dit cela gentiment, sans arrière-pensée ; mais cette idée que plus rien de commun n'existaient entre eux les surprit et les bouleversa.

Ils continuèrent leur besogne, silencieux et attendris, se consultant seulement des yeux pour la place que devait occuper chaque objet, en mimant de réciproques politesses.

— A vous ! — Non, à vous ! — A toi ! — Après toi ! — se disaient-ils du geste.

Comme ils se relevaient et s'écartaient un peu pour juger de l'effet, une exclamation de joie retentit.

André tout debout sur son lit, trépignait, battait des mains :

— Papa ! maman ! Comme c'est beau ! Comme c'est beau !

Ensemble, d'un bond, ils furent près de lui... si près que l'enfant enserra leurs deux têtes dans ses petits bras que leurs joues se touchèrent, et que dans les larmes qui coulaient — enfin ! — les trois bouches confondirent leurs baisers !

— Mon fils !

— Jacques !

— Ma femme ! Ma femme !

Pour que se ravivât la flamme au foyer qui semblait mort, il avait suffi d'une étincelle allumée par le souffle d'un ange !... Et quand sonnèrent les douze coups de minuit, le vieux Noël, à la lumière des étoiles, vit deux grands enfants, deux heureux de plus sur la terre.

Albert DELVALLÉ

LE PATINAGE

Le patinage n'a pas encore procuré grand agrément, cette année, aux amateurs. La glace a de la peine à se former par ces temps plutôt humides que froids et secs. La gelée semble ve-

nir à présent, et ceux qui affectionnent ce sport pourront s'y livrer à l'aise, si toutefois les lourds camions des brasseurs n'emportent pas trop vite la couche épaisse servant de plancher aux patineurs.

Le patinage présente de nombreux avantages : il est favorable à l'enfant, dont il favorise le développement harmonique de la musculature. Comme tous les exercices en équilibre instable disent les *Feuilles d'Hygiène*, le patinage fortifie, en effet, non seulement les muscles des jambes, mais aussi ceux du tronc et des membres supérieurs qui jouent le rôle de balancier pendant les évolutions du patineur. Il active, en outre, les fonctions digestives, rend la circulation plus énergique et augmente la capacité pulmonaire. Son influence sur les fonctions respiratoires fait de cet exercice un exercice spécialement recommandable pour la jeune fille, à condition qu'elle n'emprisonne pas sa poitrine dans un étroit corset pour s'ébattre sur la glace. Pour profiter largement de ce sport, fait généralement dans un air pur, vivifiant et sans poussière, il faut porter des vêtements amples, laissant les membres bien libres et permettant le jeu normal des organes thoraciques. Fait par une température plutôt basse, le patinage active aussi les fonctions de la peau sans risquer d'échauffer trop le corps si l'on a soin de ne pas se vêtir lourdement pendant qu'on prend ses ébats. Il est néanmoins toujours prudent de se couvrir davantage une fois l'exercice terminé pour ne pas s'exposer à un brusque refroidissement.

Le seul inconvénient du patinage, principalement chez les commençants, sont les chutes auxquelles il expose. Toutefois, ces chutes sont le plus souvent la conséquence d'imprudences ou de patins mal construits et mal fixés. Le patin doit, en effet, être solidement fixé, si possible vissé à la chaussure ; celle-ci doit, elle-même, être bien ajustée au talon et au niveau de l'articulation du cou-de-pied ; elle doit, en outre, avoir une semelle épaisse, un talon plat et être assez large au niveau des orteils. Le patin doit être construit de façon à ce que la distance entre son tranchant et la plante du pied mesure 7 à 8 centimètres ; une distance trop faible expose aux chutes en faisant porter la semelle dans les courts virages. La distance doit être plus grande, environ un centimètre au niveau du talon pour éviter les chutes en arrière ; il est également utile, pour le même motif, que la lame se termine par un prolongement en éperon dépassant le talon de deux centimètres. Quant à la forme de la lame, elle doit varier suivant le but qu'on se propose ; une lame horizontale convient pour le parcours en ligne droite, tandis que la lame légèrement convexe est préférable pour les virages à court rayon.

Ça et là

Testament bizarre. — On s'entretient aux Etats-Unis du testament d'un citoyen américain nommé Peter J. Gragan, de Milwaukee, testament qui vient de donner lieu à un procès des plus curieux.

Voici le texte des dispositions :

« Ma fortune, de 3.500 dollars, sera divisée entre ma veuve et mes huit enfants. Les parts des enfants seront calculées comme suit :

• Mary recevra 200 dollars de plus que les autres, Nicolas 50 dollars de moins que les autres, John 70 dollars de moins que les autres, Anna 30 dollars de moins que les autres ; Joseph, Peter, Gabriel et Frank recevront des parts égales qui seront de 200 dollars inférieures à la

part de Mary, de 50 dollars supérieures à celle de John et de 30 dollars inférieures à celle d'Anna.

En attendant la décision des Juges, un Journal a offert un prix à qui résoudra ce problème. Voici la solution qui a été acceptée comme correcte :

La veuve Gragan reçoit la moitié de la fortune. Mary reçoit 540 dollars, Nicolas 290, John 270, Anna 310, Joseph, Peter, Gabriel et Franck 85 chacun.

Cependant le tribunal n'a point encore rendu son jugement qui est attendu avec impatience.

M. Laborde présente à la dernière séance de l'Académie de médecine de Paris un nouvel appareil qui permet aux jeunes aveugles d'apprendre à écrire les lettres, les chiffres et la musique, avec une très grande facilité. Des expériences officielles ont été faites à l'Ecole départementale de la Seine et ont montré qu'avec le nouvel appareil l'aveugle écrit directement en relief sur une feuille de papier et se corrige du même côté de la page.

Avec les anciens appareils l'aveugle écrivait en creux au recto ce qu'il suivait des doigts au verso, d'où grandes difficultés.

Dernièrement à Londres, on a vendu aux enchères un chapeau haut de forme et une pipe de bruyère ayant appartenu au président Kruger.

Le chapeau, qui date d'environ quarante ans et qui porte au fond le nom de Kruger écrit à la main, a été adjugé 625 francs. La pipe a atteint 325 fr. 10.

L'héritage du chat. — Une dame d'Amiens avait un chat lequel s'appelait Cadet-Roussel.

En mourant, elle a laissé à son cher minet, par testament, 300 francs de rente, destinés à subvenir à sa nourriture.

Ce legs, on s'en doute, n'est point valable devant la loi.

Un chat n'a pas de personnalité civile et n'a point capacité pour recevoir de legs. Voilà l'infortuné Cadet-Roussel condamné au jeûne ; mais par une contradiction assez amusante, les articles suivants du testament sont parfaitement valables.

Ces articles attribuent, en effet, une rente de 100 francs au vétérinaire qui soignera le chat, et prévoient 100 francs pour achat de drogues. Le vétérinaire a tout à fait capacité pour recevoir les legs. Donc, Cadet-Roussel sera soigné, — mais il ne sera pas nourri.

Un journal propose de considérer, par une fiction hardie, le lait et le mou comme des médicaments ; auquel cas le dit chat vivrait d'une pension de huit sous par jour environ, ce qui représente une jolie aisance pour un matou.

Une autre conséquence de l'affaire est que les 300 francs de rente, directement légués à Cadet-Roussel et que Cadet-Roussel n'a pas capacité de recevoir, et qui devaient, après sa mort, passer aux enfants pauvres d'un hospice ne pourront plus être attribués à ceux-ci. En effet, cette disposition est caduque, puisqu'elle est subordonnée à l'exécution d'une condition inexécutable !

En privant le chat de sa pension, les juges en privent donc les enfants pauvres de l'hospice. Voilà bien un cas, semble-t-il, où l'on pourrait permettre aux chats d'hériter.

Champagne germanique. — Une feuille allemande annonce avec le plus sérieux du

monde que l'automne dernier, chaque jour, il passait à Deutsch-Avricourt une moyenne de 150 wagons français, venant de Normandie et chargés de pommes.

Le journal en question ajoute ceci :

« Ces fruits qui se gâtent rapidement sont transportés par trains spéciaux à destination du Wurtemberg. Ils servent à la fabrication de vins mousseux. »

Du champagne allemand fabriqué avec des pommes de Normandie ! Voilà certes un des plus beaux traits de l'industrialisme contemporain !

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 206 du *Pays du Dimanche* :

807. LOGOGRIPHE.

Fange. Ange.

808. MOT CARRÉ.

V A L E U R
A M A R R E
L A T R A N
E R R A N T
U R A N I E
R E N T E S

809. PROBLÈMES ALPHABÉTIQUES.

VOYELLES.

Avec ton nez et ton menton,
J'en supprime les épithètes,
Béline, tu pourrais, dit-on,
Aisément casser des noisettes.

Variantes. — Nérine. Céline. Cécile. etc.

810. CURIOSITÉS.

LES EMBLÉMES.

Ancre. — *Salut.*
Balance et épée. — *Justice.*
Brise. — *Modération.*
Lampe. — *Travail.*
Mains enlacées. — *Fidélité.*
Roue. — *Inconstance.*

Ont envoyé des *solutions partielles* : MM. Le Pilier du Cercle Industriel à Neuveville ; Brise de mer à Bienné ; Nabuchodonosor à Soulce ; Emmanuel à Vieques ; Sylvestre à Boncourt ; Bûche de Noël à Porrentruy ; Tatiana à Delémont ; Nemrod le chasseur à Bonfol.

Tableau magique



Où se cache le meurtrier ?

815. LANGAGE FRANÇAIS.

VIEN DICTON.

Quelle est l'origine de ce dicton :

*Le Serpent et le Dragon
Mettront Grenoble en savon ?*

816. PROBLÈMES ALPHABÉTIQUES.

CONSONNES ET VOYELLES.

Compléter la phrase ci-dessous en remplaçant les * par les voyelles et les consonnes manquantes et l'on obtiendra une pensée d'un grand poète moderne :

L * s * n * i * r * e * o * j * u * s * e * t * e
* t * u * n * e * o * t * n *

817. DOUBLE ACROSTICHE.

Remplacer les X ci-après par des lettres de manière à composer les mots dont les définitions suivent et dont les Initiales et les Finales formeront les noms de deux hommes d'Etat célèbres :

- | | |
|-----------|----------------------------|
| X X X X X | 1. Partie du corps. |
| X X X X X | 2. Coutume. |
| X X X X X | 3. Violon. |
| X X X X X | 4. Compositeur de musique. |
| X X X X X | 5. Plante. |
| X X X X X | 6. Se cacher. |

818. COQUELILLES AMUSANTES.

N° 1. — Les ânes les plus calmes ont leurs récoltes.

N° 2. — Au carnaval ma Camille est en bête.

N° 3. — Il faut faire fête à l'otage.

N° 4. — Faites empaler tous ces magots de Chine.

N° 5. — Le cheval du fort est obstrué par les sabres.

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 7 Janvier 1902.

Côte de l'argent

du 26 Décembre 1901.

Argent fin en grenailles. fr. 98.— le kilo.

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 100.— le kilo.

Editeur-imprimeur : G. Moritz, gérant.

Bons mots.

Champonreau, employé dans un ministère, va trouver son chef de bureau :

— Je vous prie d'augmenter mes appontements.

— Vos motifs ?

— Le médecin dit que j'ai besoin d'un bon traitement.

Chez le peintre Vermouth :

— Tu vois, petit Georges, c'est le portrait de ta maman, tu la reconnais ?

— Sans doute.

— A quoi donc ?

— Tiens ! à sa robe.

